

RACINES

Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 100 euros

Siège social : 57 boulevard de la Vanne, 94230 Cachan

(Société en cours de formation)

ACTE CONFIRMATIF DE CONSTITUTION

Les soussignés :

Monsieur Papa-Ibrahima, Cyrille FAYE, agissant en qualité de Président de la Société RACINES ;

Monsieur Matthis Mobio TETE, bénéficiaire et actionnaire de la Société RACINES ;

Ci-après ensemble désignés les « Associés »,

EXPOSENT PRÉALABLEMENT CE QUI SUIIT :

Les statuts constitutifs de la Société RACINES, société par actions simplifiée au capital social de 100 euros, dont le siège social est situé 57 boulevard de la Vanne, 94230 Cachan, ont été signés par les Associés en date du 26.08.2026.

L'attestation de dépôt des fonds correspondant à la libération du capital social susvisé a été délivrée le 23 juin 2026 par l'établissement dépositaire des fonds.

Il est constaté que la date de délivrance de l'attestation de dépôt des fonds est postérieure à la date de signature des statuts susmentionnée.

Les Associés déclarent que cette discordance de dates résulte d'une simple erreur matérielle dans le déroulement chronologique des formalités de constitution, et n'a eu aucune incidence sur la réalité et la sincérité des apports effectués, le capital social ayant été intégralement et effectivement libéré par les Associés.

CECI EXPOSÉ, IL EST CONFIRMÉ CE QUI SUIIT :

Les Associés confirment expressément, par le présent acte, la constitution définitive de la Société RACINES, telle que résultant des statuts signés le 26.08.2026 , ainsi que la réalité et la sincérité du dépôt des fonds constitutifs du capital social, tel qu'attesté par l'attestation de dépôt des fonds en date du 23 juin 2026.

Les Associés déclarent que la Société RACINES doit être considérée comme régulièrement et définitivement constituée à compter de la date de signature des statuts susvisée, nonobstant la discordance de dates mentionnée ci-dessus.

Le présent acte confirmatif est établi pour servir et valoir ce que de droit, notamment aux fins de régularisation du dossier d'immatriculation de la Société auprès du Registre du Commerce et des Sociétés.

Fait à Cachan, le **26.08.26**

Monsieur Papa-Ibrahima, Cyrille FAYE

Président de la Société RACINES

Signature : 

Papa Ibrahima Cyril Faye

Monsieur Matthis Mobio TETE

Bénéficiaire et Actionnaire

Signature : 

Matthis Tete